

NOTE X.

SUR QUELQUES *ICHTHYURUS* DU TONKIN

PAR

R. GESTRO.

Les espèces d'*Ichthyurus* du Tonkin connues jusqu'ici étaient seulement trois: *denticornis* Gestro, décrite d'abord du Tenasserim (récoltes de feu Mr. L. Fea) et retrouvée ensuite dans le Haut Tonkin par S. A. R. le Prince Henri d'Orléans; *Henrici* Gestro, découverte par ce même explorateur, et dont le type appartient à la collection de Mr. René Oberthür; *Fruhstorferi* Gestro, des chasses de Mr. H. Fruhstorfer sur les Monts Mauson. Aujourd'hui, à la suite d'une obligeante communication de Mr. Ritsema, que je remercie bien sincèrement, j'ajoute aux espèces Tonkinoises deux nouveautés, appartenant au Musée Royal d'Histoire Naturelle de Leyde.

Ichthyurus picticauda, n. sp.

♂. *Pallide testaceus, subnitidus, albido-pubescens, capite albido, macula fusca media occipitali, antennis fuscis articulis basalibus albidis, alis valde iridescentibus, abdominis segmento ultimo apice nigro, pedibus pallide testaceis, tibiis fusciscentibus, tarsis nigris. Capite inter oculos concavo; thorace capite paullo angustiore, lateribus subparallelis, disco medio subfoveato, obsolete trituberculato; elytris thorace duplo longioribus, pone suturam modice divergentibus, apice latiusculo,*

Notes from the Leyden Museum, Vol. XXVI.

late rotundato; segmentis abdominalibus medio longitudinaliter elevatis, ultimo angustiore, apice sat dilatato, sat profunde diviso, lateribus divergentibus; pedibus, praesertim posticis, longis gracilibus. — Long. $6\frac{2}{3}$ millim.

C'est une charmante petite espèce, remarquable par sa couleur testacée pâle presque uniforme, sauf le bout des divisions du dernier segment abdominal, qui est noir.

Tête légèrement concave entre les yeux, blanchâtre, avec une tache d'un brun clair sur l'occiput; antennes longues, grêles, les trois premiers articles blanchâtres, le reste brun. Corselet un peu plus étroit que la tête; côtés presque parallèles, marge antérieure légèrement arrondie, postérieure fortement bisinuée; disque avec une fossette médiane, limitée des deux côtés par un tubercule allongé et garnie sur son milieu d'un autre tubercule longitudinal. Elytres deux fois aussi longues que le corselet, à côtés presque parallèles, peu divergentes après la suture; marge interne après la suture non échancrée; larges et largement arrondies au sommet, irrégulièrement pointillées sur la portion basale, plus finement sur l'apicale. Ailes fortement iridescentes, nervure costale non obscurcie. Abdomen d'un testacé légèrement plus foncé que le reste du corps; segments longitudinalement élevés au milieu; le dernier beaucoup plus étroit que les précédents, rétréci à sa base, modérément élargi en arrière; division angulaire, assez large et profonde, mais n'atteignant pas le centre du segment. Pattes antérieures plus courtes, moins grêles et à fémurs un peu plus robustes que les suivants; intermédiaires à fémurs simples; postérieures plus grêles et plus longues que les autres.

Le Musée de Leyde possède de cette espèce seulement un mâle, recueilli par Mr. H. Fruhstorfer sur les Monts Mauson, au Tonkin.

Ichthyurus opacus, n. sp.

♀. *Niger opacus*, fronte et antennarum articulo primo basi et intus, testaceis, thoracis basi et lateribus anguste testaceo

marginatis, scutelli apice elytrorumque basi testaceis, alis iridescentibus, valde infuscatis, apice albescens, segmentorum abdominalium margine postico maculisque pectoris testaceis. Capite inter oculos concavo; thorace antrorsum angustato, margine antico valde rotundato et porrecto, medio elevato, margine postico subbisinuato, lateribus rotundatis, ad apicem valde, ante basim vix, sinuatis, disco undique confertim tenue ruguloso, antice fortiter et late transverse depresso, stria media longitudinali abbreviata laevi, basi fossulato et utrinque tuberculato; elytris thorace duplo longioribus, sutura brevi, pone suturam fortiter divergentibus, apice rotundato, disco fortius, apice tenuius rugulosis; abdominis segmento ultimo praecedentibus angustiore, retrorsum parum dilatato, profunde angulatim diviso. — Long. 12 millim.

D'un noir terne, front et premier article des antennes, à sa base et au côté interne, testacés. Corselet avec une étroite bordure testacée à la base et sur les marges latérales. Écusson postérieurement et une bande basale aux élytres, testacés. Ailes iridescentes, très foncées, blanchâtres seulement au bout. Taches de la poitrine et marge postérieure des segments abdominaux en dessus et en dessous (plus largement sur le pénultième en dessus) testacés.

Tête finement et densément pointillée, concave entre les yeux. Corselet rétréci, presque étranglé, en avant; marge antérieure très arrondie, avancée sur la tête et un peu élevée au milieu; marge postérieure très légèrement bisinuée; côtés arrondis au milieu, fortement sinués en avant, presque insensiblement sinués à la base; disque avec une large et forte dépression transversale en avant et une large fossette basale limitée des deux côtés par un tubercule; surface finement ruguleuse partout; au milieu un sillon longitudinal mince et lisse, n'atteignant ni la base ni la marge antérieure. Les élytres sont deux fois aussi longues que le corselet, fortement divergentes après la suture, qui est courte, arrondies au bout, densément ruguleuses partout, mais plus finement sur la portion apicale. Dernier

segment de l'abdomen plus étroit que les précédents, peu dilaté en arrière, à division assez profonde, angulaire, n'atteignant pas le centre du segment. Pattes noires, les postérieures plus longues et plus grêles que les autres.

L'unique femelle, qui représente le type de cette nouvelle espèce, appartient, aussi bien que celui de l'espèce précédente, au Musée de Leyde et provient également des Monts Mauson (Tonkin), chasses de Mr. H. Fruhstorfer.

Gênes, Musée civique d'Hist. Nat., 25 Janv. 1906.